

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Dounia MOUKADEM
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de
l'Établissement Public Expérimental Université Clermont
Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 28 avril 2023

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 05 mai 2023 à 08h30
Amphithéâtre 220
Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 mars 2023**
- 2. Questions stratégiques**
 - 2.1 Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) (information)
 - 2.2 Révision des statuts EPE UCA (information)
 - 2.3. Rapports d'activités annuels des Instituts, en lien avec les CPOM (information)
- 3. Points à l'initiative des administrateurs :**
 - 3.1 Préservation du temps de recherche des enseignants-chercheurs à l'UCA (information)
 - 3.2 Vacations à l'UCA (information)
 - 3.3. Prise en charge des violences sexistes et sexuelles à l'UCA (information)
- 4. Délibérations opérationnelles :**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles**
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.2. Affaires financières**
 - 4.2.1 Admissions de valeurs en non créance
 - 4.2.2. Recapitalisation 2023 de CAI

4.2.3. Procédures achats

4.3 Vie universitaire

4.3.1 Elargissement des droits d'accès au CLASS

4.4 Formation

4.4.1. Exonération des droits d'inscriptions pour les publics en exil

4.5 Patrimoine et immobilier

4.5.1. Approbation d'un dossier d'expertise et de labellisation

4.6 Ressources humaines

4.6.1 Modification de la Charte des personnels contractuels de l'UCA

4.6.2. Composante fonctionnelle C2 du RIPEC

4.6.3. Rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

La présidente



Nathalie DINI